

# création d'un foyer de vie pour adultes handicapés à Vitry-le-François

Maître d'ouvrage : Conseil Général de la Marne

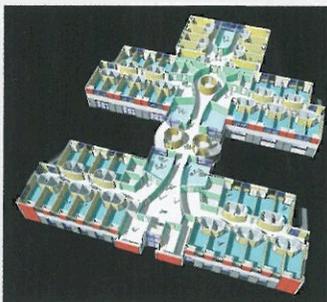
Notre parti architectural se fonde sur la configuration du site alentour et sur l'orientation solaire Est-Ouest, afin que la quasi-totalité des chambres et des salles reçoive le soleil à un moment de la journée, ce qui facilite aux résidents le repérage dans le bâtiment. Cette orientation a l'avantage d'éviter des vis-à-vis frontaux avec l'environnement urbain un peu imposant. Ce parti propose une composition articulée dans l'espace autour des « moments de la vie » des résidents. L'ensemble du projet se développe sur deux niveaux, suivant une partition jour / nuit traditionnelle : au RDC, les salles d'activités, de détente et de restauration et au 1er étage les chambres.

Le projet, à l'échelle humaine en gommant un peu son caractère institutionnel, se compose d'un corps de bâtiment central et de quatre ailes. Cette réponse architecturale, autour de larges patios laissant pénétrer la lumière et le long d'une « rue intérieure », colonne vertébrale du projet, permet à ce foyer de vie d'être à la fois compact, eu égard à l'importance

du programme, et de se déployer à travers des unités de vie clairement identifiables. La « rue intérieure », ondoyante et largement éclairée naturellement, évite l'effet couloir et accompagne le déplacement depuis le hall d'entrée vers les différentes salles et au 1er étage, depuis les escaliers vers les cinq unités de vie.

Cette lisibilité du projet dans les espaces de circulation facilite la surveillance et le travail de l'équipe éducative et du personnel d'encadrement. Chaque lieu est largement ouvert sur les patios et les jardins, grâce à des baies vitrées qui laissent « entrer » la nature.

La composition architecturale du projet, en épousant la clarté de l'organisation fonctionnelle du programme, permet d'appréhender ce foyer de vie, à la fois dans sa globalité et dans sa diversité et propose à chaque résident, une qualité de vie concourant, à la fois, à atténuer, au quotidien, les difficultés liées à son état de dépendance, et à favoriser au maximum son autonomie. En résumé, offrir un véritable lieu de vie.



**Projet lauréat : Agence d'architecture  
Hervé Graille & Daniel Pierron (Nancy)**

Surface : 2 998 m<sup>2</sup>

Estimation des travaux : 3 040 000 € ht

Démarrage des travaux : 2006

Taux de rémunération proposé : 11.70 % (base+exe)



**Projet BLP Architectes (Reims)**

Taux de rémunération proposé : non communiqué



**Projet Grzeszczak-Rigaud (Châlons-en-Champagne)**

Taux de rémunération proposé : 13.94 % (base-ssi-exe-opc)



**Projet Goudchaux architecte et associés,  
Daufresne Le Garrec et associés**

Taux de rémunération proposé : 13.73 % (base-ssi-exe-opc)